



**Association  
pour le Souvenir  
des Fusillés  
de La Braconne**

N°35 janvier 2018

## Éditorial

**N**os parents nous ont légué « le devoir de Mémoire », ce devoir qui nous parle du passé.

La clairière de la Braconne est un lieu où nous nous retrouvons à chaque événement qui nous rapproche des Résistants charentais fusillés ici ou ailleurs.

Les plus jeunes doivent s'attacher au devoir d'enseigner et de transmettre.

Invitons-les à nous accompagner pour débattre de l'Histoire, là où ça fait (encore) mal...

*Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2018.  
Que cette nouvelle année soit remplie d'heureux moments à partager tous ensemble.*

**Lundi 15 janvier 2018**

**devant le monument des Fusillés de la Braconne  
à 15 heures,**

cérémonie organisée  
à l'appel de l'union locale des anciens combattants  
et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre,  
en présence des autorités civiles et militaires.

Enfin, un hommage sera rendu  
à la stèle des deux maquisards  
Alcide ROUBIGNE et Adrien DUBREUIL,  
dans l'enceinte du camp militaire de la Braconne.

Nous vous espérons nombreux pour cette cérémonie.

## Assemblée générale 2017

**Samedi 28 octobre 2017, c'est une quarantaine de personnes qui s'est retrouvée dans la salle des fêtes, mise à disposition par la municipalité de Saint-Michel, pour tenir la 33<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne.**

Après avoir accueilli l'ensemble des participants et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie :

\* La municipalité de Saint-Michel et ses services pour le prêt de la salle des fêtes et pour l'organisation du verre de l'amitié qui clôturera la matinée ;

\* Les membres du conseil d'administration et les vérificateurs aux comptes qui ont aidé à préparer la réunion.

Les personnes absentes ont été excusées : Mme Nicole Bonnefoy, sénatrice, M. François Bonneau, président du conseil départemental de la Charente, représenté par Mme Agnès Bel (canton Ang 1), M. Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, représenté par Laïd Bouazza.

Marc Choisy, maire de Garat

Jean-Louis Marsaud, maire de St-Projet

Patrick Rullac, directeur du service départemental de l'ONAC

Jean Pierre Colas, président de l'ANCAC

Nos amis membres du conseil d'administration : Josette Beaufiles, Jean Corbiat, Guy Hontarrède, Annick Lapouge, Jacques Bernard, Mme Dogneton, M. Geoffroy, M. et Mme Gourgues, M. Marquet.

Tous sont excusés et ont remis pouvoir de vote.

Association AC de Saint-Michel – M Cornu (présent) et M. Mandère (excusé)

Association FNACA – Georges Renon (porte-drapeau, présent)

**« Une année de plus, ou une année de moins, c'est selon ...**

**Toujours est-il que quelques-uns de nos adhérents sont empêchés aujourd'hui, et d'autres nous ont quittés.**

**Pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, je vous invite à observer une minute de silence. »**

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

Puis, la présidente explique le choix de l'association dans son souhait de revenir à Saint-Michel pour tenir cette 33<sup>ème</sup> assemblée générale :

« Dans les deux histoires des fusillades de la Braconne, les mois d'octobre et novembre sont de sales mois ...

- novembre 1942 : début des arrestations de ceux fusillés le 5 mai 1943

- octobre 1943 : début des arrestations de ceux fusillés le 15 janvier 1944

C'est pourquoi nous nous efforçons de choisir notre date d'AG aux alentours de ces périodes.

Nous avons toujours beaucoup d'émotion à honorer les fusillés de la Braconne dans leurs communes respectives. C'est la 4<sup>ème</sup> fois que l'AG s'organise à Saint-Michel (1993, 2003, 2011 et 2017). Nous avons l'habitude de nous rencontrer chaque 5 mai devant le monument aux Morts de la commune pour honorer les Résistants de St-Michel, mais lorsque j'ai demandé à Mme le Maire si elle accepterait d'accueillir cette AG, j'ai reçu un « Oui » enthousiaste.

A l'issue de cette classique AG, nous effectuerons le lancement du livre de poésie de Michel David. MEMOIRE DE BRACONNE. Quelques invités nous rejoindront dès 11 heures dont Michel Boutant, sénateur de la Charente, auteur de la préface de ce livre.

Croyez bien Mme le maire que l'accueil que vous nous réservez, et l'intérêt que vous avez porté à l'organisation de cette matinée m'a rassurée quant au devenir de nos Assemblées.

Il faut dire que la commune de Saint-Michel a payé un très lourd tribut dans les fusillades de la Braconne .... **Jean Barrière - Paul Bernard - René Jean Gallois - René Michel - Marc Nepoux - Marcel Nepoux**

De nombreuses rues de cette commune portent les noms de Résistants et déportés ... **Pierre Chaumette - Léon Jean Doucet - Marc Doucet - Jean Lajudie**

Nous irons au Monument aux Morts déposer quelques fleurs pour les honorer.

Merci de nous accueillir à Saint-Michel, dans ce magnifique Logis de Chantoiseau, et avant de dérouler cette matinée, je remets la présidence de cette assemblée générale à Mme Fabienne Godichaud, maire de cette commune.

**Mme Godichaud**, maire de Saint-Michel, a souhaité la bienvenue à toute l'assemblée et a rappelé que Saint-Michel est attaché au monument des Fusillés de la Braconne.

Pour reprendre les propos précédents, elle a rappelé que Saint-Michel avait vécu de sombres heures pendant cette période de la Résistance. Fusillés et déportés sont honorés chaque 5 mai au monument de la commune. Les jeunes de la commune sont souvent les auteurs de travaux scolaires sur le devoir de mémoire.

Ainsi s'est ouverte l'assemblée générale ordinaire de l'ASFB, dont voici ci-dessous le déroulé des travaux.

#### L'ASFB en 2017 (extrait du rapport d'activité)

111 Adhérents, 13 familles représentées sur 4 générations

Soutenue par de nombreuses associations d'anciens combattants de Charente, ainsi qu'au niveau national.

De nombreux amis et de nouvelles adhésions de sympathisants soucieux du devoir de Mémoire (notamment parmi les élus municipaux de Brie)

#### BILAN DES ACTIVITES (extrait du rapport moral)

Tout déroulé d'assemblée générale se doit de faire état d'un rapport d'activité et d'un rapport moral. Il est très aisé de rédiger le premier, le second fait souvent appel aux orientations souhaitées par ses membres. Pour 2018, la présidente va accorder à l'association un peu de répit.

Elle a connu ces dernières années beaucoup d'activité

2001 - 2004 : démarches pour obtenir une extension d'un décret (juillet 2000) accordant une indemnisation aux orphelins juifs à tous les autres orphelins, obtenu en 2004 puis montage des dossiers avec les familles.

2000 à 2006 : l'extension du monument et l'installation des stèles dédiées à tous les résistants charentais fusillés en d'autres lieux.

2006 à 2014 : l'inauguration du chemin du souvenir qui nous a valu bien des déchirements avec les familles opposantes au nom de Robert Geoffroy dans la clairière de la Braconne. Beaucoup d'énergie et de douleurs qui perdurent encore.

2016-2017 Livre de poésie de Michel David. Nous continuerons à organiser nos cérémonies, à participer aux cérémonies de nos amis, à accueillir les jeunes au monument, à aider les familles en quête de documents, à rester vigilants pour que nous restions dignes de ce que nos parents nous ont légués.

#### RAPPORT FINANCIER

Les Comptes de l'association préparés par Annick Lapouge, trésorière de l'association, et vérifiés par Madame Joëlle Caporossi, Georges Renon et Eric Biche sont sérieusement présentés par Paul Caporossi qui n'a pas oublié d'y ajouter sa touche d'humour. L'assemblée apprécie cet intermède avec le sourire, tout en étant bien renseignée sur la bonne santé financière de l'association.

Les vérificateurs aux comptes sont remerciés pour leur sérieux dans la tâche annuelle accomplie et sont renouvelés dans leurs fonctions pour l'année 2018 : Mme Caporossi, Georges Renon et Eric Biche.

Les communes qui versent une subvention à l'association ont été citées et remerciées :

Champniers (120 €) – Garat (110€) – Mornac (100 €) –

Rivières (50 €) – Rouillac (150 €) – Ruelle (150 €) – Saint-Michel (150 €) – Saint-Projet (100€) – Vars (50 €)

La commune de Brie participe toute l'année à l'entretien et aux aménagements du monument.

Il est cependant noté que 7 communes qui versaient il y a quelques années ne versent plus de subvention à l'association, notamment celle d'Angoulême qui a fixé la règle de ne verser qu'aux associations de sa commune.

Le montant de l'adhésion 2018 (inchangé depuis 2005) a été voté à 5 euros.

## Élections au conseil d'administration

### TIERS SORTANT POUR L'ANNEE 2018

Paul CAPOROSSI, Michel DAVID, Jean CORBIAT  
Geneviève ROMAIN (candidate sortante ne souhaitant pas se représenter) Jean-Michel URBAJTEL.

Les candidatures pouvaient être adressées à la Présidente, ou bien déclarées au plus tard lors de l'assemblée générale.

M. Dominique Cholet, petit-fils de René Gillardie, accepte spontanément de se présenter au conseil d'administration. C'est avec une grande satisfaction que l'association l'accueille.

**L'ensemble des candidats présentés a été élu au conseil d'administration à l'unanimité.**

### Dominique Cholet est entré au conseil d'administration.

Il est le frère de Michel Cholet, porte-drapeau et secrétaire adjoint de notre association.

Ils sont les petits-fils de René Gillardie, fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944 avec 9 de ses camarades.

A eux deux ils représentent une famille très unie autour du devoir de Mémoire des Résistants fusillés à la Braconne. Avec eux ce sont les plus jeunes qui viennent assister aux cérémonies dans la clairière. Nous sommes très reconnaissants envers cette famille de tout ce qu'elle fait pour notre association.

Mme Geneviève Romain est chaleureusement remerciée pour toutes ces années passées au sein du conseil d'administration. Elle a contribué à la création de l'association et a toujours été présente depuis plus de 30 années.

**Geneviève Romain qui a toujours été présente au conseil d'administration depuis près de 30 ans, restera à nos côtés pour accompagner l'association dans les cérémonies. Nous la remercions sincèrement pour sa fidèle présence, toujours accompagnée de son époux.**

## A l'issue de l'assemblée générale a eu lieu le lancement officiel du livre de Michel David : "Mémoire de Braconne."

Les personnalités invitées pour le vernissage du livre de Michel DAVID, Mémoire de Braconne, se sont associées aux personnes présentes et une très belle cérémonie a honoré ce temps fort de la matinée.

Le Sénateur Michel Boutant, auteur de la préface, était présent. Il a fait un discours très remarqué de l'assemblée :

« *Aujourd'hui nous sommes dans le souvenir. La guerre est souvent un sujet d'inspiration pour les artistes, au travers l'écriture, la musique, la peinture* ».

Puis s'adressant à Michel David :

« *Vous avez sublimé la Résistance. Je vous remercie pour votre travail, long de vingt ans. Il faut se nourrir du passé* ».

La présidente a remercié chaleureusement Michel David qui a cédé ses droits d'auteur à l'association.

**Le livre est mis en vente au public au prix de 18 euros.**

L'ensemble des participants s'est déplacé jusqu'au monument aux Morts de Saint-Michel.

Georges Renon, porte-drapeau de la FNACA de Brie, Michel Cholet, porte-drapeau de l'ASFB, ont été remerciés et salués par les autorités présentes.

Cette matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité et par un repas pris en commun au bistrot d'Sam, place de la République à Saint-Michel (18 convives).

(L'intégralité du procès-verbal est disponible sur le site de l'association : <http://asfb.brie.fr/>)



## De vous à nous

Pour des raisons de santé, plusieurs de nos amis n'ont pas pu assister à notre assemblée générale de Saint-Michel. C'est le cas de **Henri Geoffroy** qui dans un courriel a adressé son « *amical bonjour aux membres de l'association* ». De même **Madeleine Dogneton** qui « *souhaite une bonne réunion* » et pensera aux membres de l'association. Josette Hontarrède a transmis les excuses pour l'absence de **Guy Hontarrède**. **Thierry Corbiat** écrit que son état de santé ne lui permettra pas d'assister à l'assemblée générale. Il ajoute : « *Merci pour votre travail concernant le souvenir des fusillés* ». Pour d'autres fidèles amis comme **Jean-Pierre Gaborit** c'est l'éloignement qui les a empêchés de participer à notre assemblée générale.

Après cette assemblée s'est tenue une réception au cours de laquelle ont été présentés les premiers exemplaires de Mémoire de Braconne, le volume de poèmes édité par notre association. L'auteur, Michel David, était présent ainsi que le Sénateur **Michel Boutant** qui a préfacé ce recueil. Parmi les personnalités qui avaient été invitées figuraient notamment **Fabienne Godichaud**, Maire de Saint-Michel, **Agnès Bel** représentant **François Bonneau**, Président du Conseil départemental et **Laïd Bouazza**, représentant **Xavier Bonnefont**, Maire d'Angoulême.

Dans un courrier échangé avec notre présidente, **Jean-Claude Marquet** a évoqué les lettres écrites par Raymond Corbiat, un des

(Suite page 4)

## De vous à nous (suite)

(Suite de la page 3)

fusillés de la Braconne. « Les copies de lettres écrites par Raymond Corbiat sont déchirantes. En les écrivant il a fait preuve d'un très grand courage ne montrant pas sa peur de mourir. Au contraire il donnait des conseils à sa femme allant jusqu'à lui rendre sa liberté. Quelle abnégation ! Quant à la lettre destinée à ses enfants, tout en renouvelant l'amour qu'il leur portait, il leur donnait ses ultimes conseils afin qu'ils démarrent dans une vie faite de travail et d'honnêteté. Bel exemple de courage. Chapeau ! ».

Nous avons reçu une lettre de **Claude Gallois**. Dans ce courrier il évoque un film documentaire sur les gens qui aidaient les résistants à passer en Espagne pendant la guerre 39-45. Il rapporte le témoignage d'une dame morte en 2015 à 103 ans. « Beaucoup de résistants mourraient de froid en hiver dans la neige. Ils n'étaient pas suffisamment habillés pour l'altitude. Et souvent lorsqu'ils avaient traversé c'était la prison franquiste qui les attendait ».

**Patrick Rullac**, Directeur du service départemental des anciens combattants et victimes de guerre a adressé à notre association la

brochure consacrée à la Ligne de Démarcation qui traversait les départements de la Charente et de la Vienne. «Le souvenir d'un événement majeur de la seconde guerre mondiale qui demeure particulièrement vivace dans les esprits des charentais, toutes générations confondues », écrit Patrick Rullac dans son courrier.

Notre ami Britannique **Adam Spencer**, universitaire que notre association a connu à l'occasion de ses séjours en Charente nous a donné de ses nouvelles. Il poursuit depuis plusieurs années un travail de recherche sur les cérémonies commémoratives de la guerre 39-45 qui sont organisées en France. A ce titre il a assisté à quelques manifestations de notre association et a pu consulter diverses publications qui lui ont été confiées. Au mois d'octobre dernier il nous a transmis un article avec photo consacré aux activités de notre association pour le maintien de la Mémoire. On le trouve sur un site de l'Université du Hull. L'article en question parle d'un entretien de notre ami avec notre présidente. Il est illustré d'une photo de la cérémonie du mois de mai 2016. On y voit notamment le dépôt d'une gerbe devant le mur des fusillés.

## Les pavés de mémoire « Stolpersteine »

Le 6 et le 7 avril 2017, l'artiste allemand Gunter Demnig a posé des « Stolpersteine » (pavés de mémoire ou pierres d'achoppement, pierres sur lesquelles on peut trébucher) à Bordeaux et à Bègles.

Ce sont des pavés de béton ou de métal de 10 cm de côté enfoncés dans le sol. La face supérieure, affleurante, est recouverte d'une plaque en laiton qui honore la mémoire d'une victime du nazisme.

Chaque cube rappelle la mémoire d'une personne déportée dans un camp de concentration ou dans un camp de la mort parce qu'elle était Juive, Rom, Communiste, membre de la Résistance, homosexuelle, témoin de Jéhovah, chrétienne en opposition au régime nazi ou handicapée.

Encastrées dans le trottoir devant le dernier domicile des victimes, plusieurs milliers de Stolpersteine ont ainsi été posées depuis 1993, principalement en Allemagne mais aussi dans d'autres pays européens.

Ces cérémonies ont été organisées dans le cadre d'un projet scientifique, artistique et pédagogique conduit avec des étudiants en allemand et en arts plastiques de l'université de Bordeaux Montaigne.

Trois poses de « stolpersteine » ont été effectuées :

• 6 avril 10h30 : parvis des droits de l'Homme, Bordeaux, à la mémoire des Autrichiens A. Loner, A. Ochshorn et F. Weiss, résistants arrêtés et déportés depuis Bordeaux.

• 6 avril 15h : 4 place Saint Pierre, Bordeaux, à la mémoire des Baumgart, famille juive déportée sans retour à Auschwitz (cérémonie à laquelle j'ai assisté).

7 avril 15h : 75 rue du maréchal Joffre, Bègles, à la mémoire des époux Rabeaux, résistants arrêtés à Bègles et assassinés.

Gunter Demnig a donné également pour la première fois en France une conférence sur son travail, au Goethe Institut à Bordeaux.

La cérémonie place Saint Pierre était très émouvante. Des membres de la famille Baumgart venus des Etats-Unis et d'Israël étaient présents.

A la fin de la cérémonie le Kaddish a été dit, devant toute l'assemblée.



La pose des pavés



La famille Baumgart



Les Stolpersteine posés (Les six bougies représentent les six millions de juifs exterminés dans les camps nazis)



Le Kaddish